

Réf: Dossier 310210

Avis de constitution

SOCIETE « CARTHAGE AGRICOLE » en abrégé « CARTHAGE AGRICOLE »

Siège ABIDJAN-KOUMASSI QUARTIER DIVO NON
LOIN DE LA PHARMACIE FANNY, ILOT 19 LOT 271 VILLA
A8, Lot 271, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARTHAGE AGRICOLE » en

abrégé « CARTHAGE AGRICOLE »

Objet : - Importation des Intrants agricoles (Engrais, semences, produits phytosanitaires...)
- Distribution et vente des intrants agricoles sur tout le territoire Ivoirien
- Importation et distribution des produits agricoles et agroalimentaires (fruits, légumes, huiles et dérivés...)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-KOUMASSI QUARTIER DIVO NON LOIN DE LA PHARMACIE FANNY, ILOT 19 LOT 271 VILLA A8, Lot 271, Ilot 19

Dirigeant(s) M HAMZAOUI WISSEM (GÉRANT), Mlle KOUSSANI ASMA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02626 du 31/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32369/GTCA/RC/2024 du 31/05/2024

